

AVIS D'INFORMATION RELATIVE AU PROJET D'ÉCHANGE DE PORTIONS DU CHEMIN RURAL SIS AU LIEUDIT « LAMAYOU »

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'information comprenant la notice explicative, les plans de situation et l'état parcellaire aux horaires d'ouverture de la Mairie de MILLAU.

Publié le 30 septembre 2025

En exécution d'

une délibération du Conseil Municipal en date du 25 septembre 2025 n°2025/152

et conformément à l'article L.161-10-2 du Code rural et de la pêche maritime, une information du public sur le projet d'échange d'une portion du chemin rural sis au lieudit « Lamayou » se déroulera pendant UN (01) mois, en Mairie de MILLAU, à compter du 01er octobre 2025.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'information comprenant la notice explicative, les plans de situation et l'état parcellaire aux horaires d'ouverture de la Mairie de MILLAU du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Les remarques et observations du public peuvent être déposées sur le registre mis à sa disposition.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30